

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS

DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 4 mars 2019

Sous la présidence de : Monsieur Bernard FISCHER

- Etaient Monsieur Bernard FISCHER, président de séance
présents :
- Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Nicolas MATT, secrétaires
- Procuration(s) : Madame Danielle DILIGENT ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Etienne WOLF ayant donné pouvoir à Madame Christiane WOLFHUGEL, Madame Chantal JEANPERT ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER, Madame Martine JUNG ayant donné pouvoir à Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Suzanne KEMPF ayant donné pouvoir à Monsieur Mathieu CAHN, Madame Françoise PFERSDORFF ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas MATT
- Excusé(s) : Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Frédéric BIERRY
- Absent(s) : Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Marc SENE
- Rapporteur : Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER

**N° CP/2019/076 - 41020 - Interventions préventives pour les jeunes enfants
Proposition d'un projet de convention à conclure entre le
Département et les Hôpitaux Universitaires de STRASBOURG
concernant le fonctionnement de la consultation prénatale et
postnatale de protection maternelle et infantile**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide, en accord avec les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, de reconduire l'offre de consultation prénatale et postnatale de protection maternelle et infantile au sein des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg à destination des femmes enceintes vulnérables ;
- approuve les termes du projet de convention à conclure entre le Département du Bas-Rhin et les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg concernant le fonctionnement d'une consultation prénatale et postnatale de protection maternelle et infantile pour la période 2019-2021, joint en annexe à la présente délibération ;
- autorise son président à signer cette convention.

Non participation au vote : Docteur Yves LE TALLEC

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20190304-lmc1125387-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 07/03/19